

LES MISSIONS DU SERVICE PETITE ENFANCE MORET SEINE & LOING

- proposer différents modes d'accueil pour les enfants en fonction des besoins des familles
- accueillir les enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique
- veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être des enfants
- concourir à leur éveil et à leur intégration sociale
- organiser des animations autour de la parentalité plusieurs fois dans l'année

LES 18 COMMUNES DE MORET SEINE & LOING BÉNÉFICIENT DU SERVICE PETITE ENFANCE

CHAMPAGNE-SUR-SEINE • DORMELLES • FLAGY
LA GENEVRAIE • MONTIGNY-SUR-LOING
MORET-LOING-ET-ORVANNE [ÉCUELLES/ÉPISY/
MORET-SUR-LOING/MONTARLOT/VENEUX-LES SABLONS]
NANTEAU-SUR-LUNAIN • NONVILLE • PALEY
REMAUVILLE • SAINT-MAMMÈS • THOMERY
TREUZY-LEVELAY • VERNOU-LA-CELLE-SUR-SEINE
VILLECERF • VILLEMARÉCHAL [SAINT-ANGE-LE-VIEIL/
VILLEMARÉCHAL] • VILLEMER • VILLE-SAINT-JACQUES

CONTACTS

**Service
Petite Enfance
Moret Seine
& Loing**
24, rue du Pavé Neuf
77250 Moret-sur-Loing
Tél : 01 60 70 77 60
petite.enfance@ccmsl.com

**Relais
Petite Enfance
au C'entre Seine & Loing**
98, rue Grande
77430 Champagne-sur-Seine
Tél : 01 64 70 63 19
relaispetiteenfance@ccmsl.com

PMI
Maison départementale
des solidarités
1, rue André Thomas
77130 Montereau-Fault-Yonne
Tél : 01 60 57 22 00
Maison départementale
des solidarités
1 rue Beauregard – BP 113
77793 Nemours Cedex
Tél : 01 60 55 20 83



Edito

UN SERVICE PETITE ENFANCE QUI RÉPOND AUX BESOINS DES FAMILLES



La volonté des élus de la Communauté de Communes Moret Seine & Loing, a été de diversifier ses structures Petite Enfance, pour répondre au plus près aux besoins des familles

et de les étendre à tout le territoire. Accueil familial, crèches collectives, multi-accueil, relais assistantes maternelles et halte-garderie itinérante, l'ensemble des modes d'accueil est opérationnel sur notre Communauté de Communes. Deux possibilités sont offertes aux parents, des solutions d'accueil régulier ou un mode plus souple d'accueil occasionnel. Nos structures d'accueil sont des lieux de rencontres, de socialisation, des espaces de soutien à la parentalité. Nous souhaitons pour les enfants et leurs familles des modes d'accueil de qualité, s'articulant autour d'un projet éducatif.

Patrick Septiers
Président de la
Communauté de Communes
Moret Seine & Loing

Accueil des enfants

Vous allez ou venez d'avoir un enfant, le Service Petite Enfance Moret Seine & Loing vous propose différents modes d'accueil.

Prenez contact avec le Relais Petite Enfance par téléphone au 01 64 70 63 19 ou par courriel : relaispetiteenfance@ccmsl.com Vous pouvez aussi vous connecter sur le site de la CAF : mon-enfant.fr



Une commission d'entrée se réunit plusieurs fois par an pour statuer sur les demandes des familles (dates sur le site www.ccmsl.fr).

Le Relais Petite Enfance vous accueille avec ou sans rendez-vous

→ CHAMPAGNE-SUR-SEINE
C'Entre Seine & Loing, 98 rue Grande, 01 64 70 63 19
Mardi : 13h30-18h, mercredi : 9h-12h en semaine impaire, 9h-17h en semaine paire, jeudi : 13h30-18h en semaine paire, 13h30-19h30 en semaine impaire, vendredi : 13h30-17h

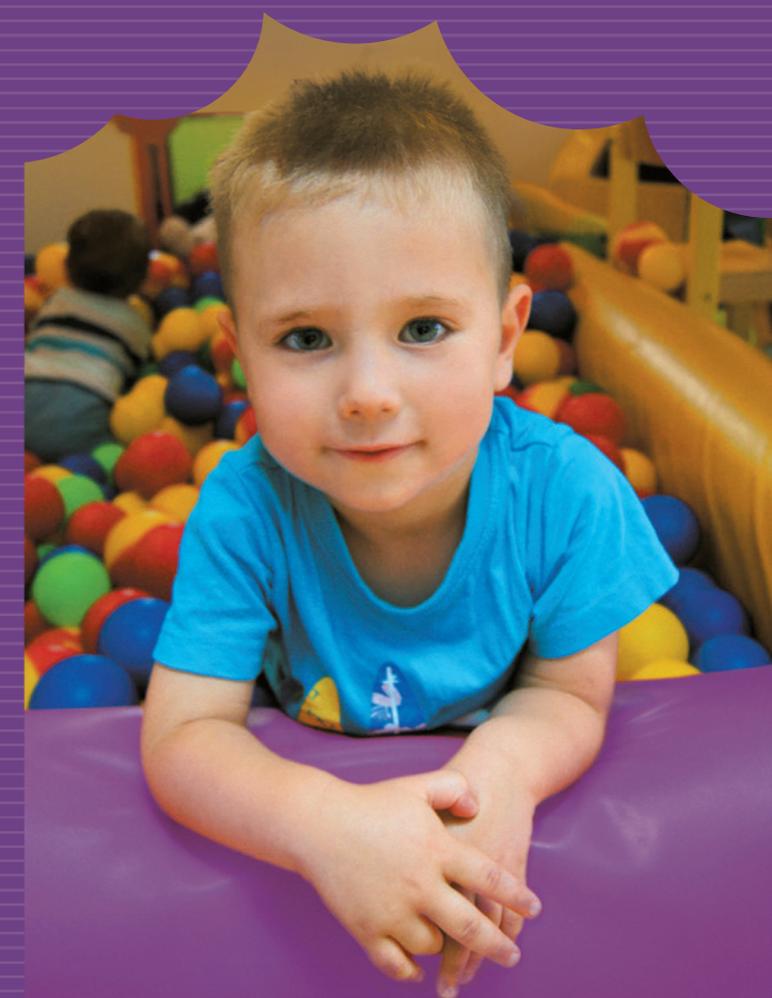
→ MORET-LOING-ET-ORVANNE
La Grange aux enfants, 24, rue du Pavé Neuf, Moret-sur-Loing, 01 60 70 77 60
Mardi : 13h30-18h, mercredi : 9h-12h en semaine paire, jeudi : 13h30-18h, vendredi : 13h30-17h30

→ VILLEMER
L'Espace des Habitants, Rue des Marronniers, 01 64 32 81 83
Vendredi : 13h30-16h30

msl
Moret Seine & Loing
Communauté de Communes
Petite Enfance

www.ccmsl.fr

ACCUEIL DES ENFANTS à partir de 2 mois et demi



SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT



Les structures d'accueil

Crèche collective

LES MOUSSAILLONS

29, rue des Trop-Chères, Saint-Mammès



- **Pour quel âge?** : enfants à partir de 2 mois et demi
- **Mode d'accueil** : accueil collectif
- **Temps d'accueil** : régulier
- **Horaires** : accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- **Particularités** : l'accueil des enfants est réparti en trois unités : 1 unité de bébés et 2 unités d'âges mélangés.
- **Capacité d'accueil** : 30 enfants

Accueil familial

GRAINE D'ÉVEIL

Tou(te)s les assistant(e)s maternel(le)s sont domicilié(e)s à MSL
Pour les jeux collectifs : 24, rue du Pavé Neuf, Moret-sur-Loing
ou à la crèche collective de Saint-Mammès



- **Pour quel âge?** : enfants à partir de 2 mois et demi
- **Mode d'accueil** : accueil familial
- **Temps d'accueil** : régulier
- **Horaires** : accueil du lundi au vendredi de 7h à 19h
- **Particularités** : la capacité d'accueil au domicile des assistant(e)s maternel(le)s est de 2 à 4 enfants maximum. À partir de 18 mois, chaque enfant est accueilli pour des temps de jeux collectifs à la Grange aux enfants à Moret-sur-Loing ou à la crèche collective de Saint-Mammès (1 matinée par semaine).
- **Capacité d'accueil** : 90 enfants

Micro-crèche ARC-EN-CIEL

98, rue Grande, Champagne-sur-Seine



- **Pour quel âge?** : enfants à partir de 2 mois et demi
- **Mode d'accueil** : accueil collectif
- **Temps d'accueil** : régulier et occasionnel
- **Horaires** : accueil du lundi au vendredi de 7h à 19h
- **Particularités** : micro collectivité dont la capacité d'accueil est de 10 enfants. Ils sont accompagnés par 4 professionnelles de la petite enfance. L'enfant va développer, à son rythme, son autonomie et ses capacités d'adaptation au sein d'une petite collectivité.
- **Capacité d'accueil** : 10 enfants

Multi-accueil

LA FARANDOLE

31, rue du Pavé Neuf, Moret-sur-Loing



- **Pour quel âge?** : enfants à partir de 12 mois
- **Mode d'accueil** : accueil collectif
- **Temps d'accueil** : régulier et occasionnel
- **Horaires** : accueil lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30
- **Particularités** : accueil à la demi-journée ou à la journée en fonction des besoins des familles et des possibilités de l'enfant à vivre la séparation et à appréhender la vie en collectivité.
- **Capacité d'accueil** : 20 enfants en matinée, 15 enfants en journée complète

Halte-garderie itinérante

LES MATINÉES À JOUER



- **Pour quel âge?** : enfants à partir de 15 mois
- **Mode d'accueil** : accueil collectif itinérant
- **Temps d'accueil** : régulier et occasionnel
- **Capacité d'accueil** : 13 enfants

Une équipe de professionnelles accueille vos enfants dans différentes structures de la Communauté de Communes Moret Seine & Loing et du territoire.



Champagne-sur-Seine,
lundi de 8h30 à 12h
et jeudi de 14h30 à 17h au
Centre Social, 98 rue Grande.



Saint-Mammès, vendredi de
8h30 à 11h30 (jusqu'à 16h30
pour l'accueil en journée
continue) à la crèche
collective Les Moussaillons,
29 rue des Trop-Chères.



Montigny-sur-Loing, mardi
de 9h à 11h45 et jusqu'à 16h
pour l'accueil en journée
continue au centre de loisirs,
22 rue des Hautes Bornes
(hors vacances scolaires).



Villemer, mercredi et
jeudi de 9h à 12h
à l'Espace des Habitants MSL,
rue des Marronniers
(hors vacances scolaires).

Les modes d'accueil

L'accueil des enfants se fait dans des structures adaptées à la vie en collectivité. L'accompagnement est assuré par une équipe de puéricultrices, éducatrices, auxiliaires de puériculture, pédiatre...

- LA CRÈCHE COLLECTIVE LES MOUSSAILLONS
- LA MICRO-CRÈCHE ARC-EN-CIEL
- LE MULTI-ACCUEIL LA FARANDOLE
- LA HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE LES MATINÉES À JOUER

L'accueil au domicile d'un(e) assistant(e) maternel(le)

L'ACCUEIL FAMILIAL

L'accueil des enfants se fait au domicile d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s salarié(e)s par MSL.

→ **GRAINE D'ÉVEIL**

L'ACCUEIL INDIVIDUEL

L'accueil des enfants se fait au domicile d'assistant(e) maternel(le) agréé(e) indépendant(e) employé(e) par un particulier.

→ **Renseignements auprès du Relais Petite Enfance**

LA GARDE À DOMICILE

Les parents peuvent employer à leur domicile une personne dont les fonctions sont de prendre en charge le ou les enfants de la famille. → **Renseignements auprès du Relais Petite Enfance**

Les temps d'accueil

L'ACCUEIL RÉGULIER

Les parents s'engagent à confier leur enfant, à des jours et des horaires définis à l'avance. L'accueil est contractualisé, réservé et planifié.

- **LES MOUSSAILLONS**
- **ARC-EN-CIEL**
- **GRAINE D'ÉVEIL**
- **LA FARANDOLE**
- **LES MATINÉES À JOUER**

L'ACCUEIL OCCASIONNEL

Les parents ont un besoin d'accueil ponctuel, prévu et connu à l'avance. L'enfant est connu de la structure (inscription et adaptation faites).

- **ARC-EN-CIEL**
- **LA FARANDOLE**
- **LES MATINÉES À JOUER**
- **LA CRÈCHE COLLECTIVE LES MOUSSAILLONS**

L'ACCUEIL D'URGENCE

Il peut être réalisé en cas de besoin urgent et ponctuel n'ayant pas pu s'anticiper. Il permet de répondre à des situations imprévues comme un problème de santé d'un parent ou d'un(e) assistant(e) maternel(le). Il s'effectue sur une durée maximale de

3 semaines (renouvelable une fois) pour accompagner la recherche d'une solution plus pérenne.

→ **Renseignements auprès du Relais Petite Enfance :**
relaispetiteenfance@ccmsl.com
ou petite.enfance@ccmsl.com